



Agir aux côtés des
collectivités



Rapport d'activité 2024

Le mot du Président

J'ai le plaisir de vous présenter le
rapport d'activité 2024.



Ce document n'est pas un document rendu obligatoire par la loi, c'est un document de communication au même titre que la lettre d'information qui vous est adressée mensuellement. Il se veut être un gage de transparence, à destination de toutes les collectivités du département.

Ses objectifs sont multiples :

- présenter et expliquer l'activité de la structure dans sa globalité, mettre à disposition un document synthétique d'information,
- valoriser les actions réalisées, la méthodologie utilisée, le travail de l'équipe,
- laisser une trace, garder la mémoire d'une action, formaliser par écrit les réalisations.

Nous l'avons voulu clair, simple, synthétique et surtout lisible par tout un chacun. A sa lecture vous prendrez connaissance du travail mené par les différents pôles apportant avis et expertises sur toutes les questions relevant des ressources humaines.

Je souhaite à cette occasion souligner le professionnalisme de nos agents, leur disponibilité et les remercier pour leur engagement dans l'accomplissement des missions du Centre de Gestion, quelles soient obligatoires ou bien facultatives.

L'année 2024 aura été marquée par une aide apportée aux collectivités en étant toujours plus à l'écoute de leurs besoins. Ainsi des réunions ont eu lieu directement en collectivités pour faciliter la compréhension du statut de la fonction publique territoriale. Des guides ont été rédigés pour mieux appréhender les subtilités liées aux arrêts des agents (qu'ils soient titulaires ou contractuels).

Le Centre de gestion a également connu une augmentation de son activité dans certaines de ses missions facultatives : la mission de DPD mutualisé ainsi que l'accompagnement proposé par l'archiviste itinérant, ou bien encore le SPET.

Enfin la mise en place du contrat groupe de prévoyance aura permis aux collectivités de proposer à leurs agents de souscrire une assurance pour pallier la baisse de leur rémunération en cas de passage à demi-traitement. Le suivi de ce contrat fait d'ailleurs l'objet d'un travail partenarial avec les organisations syndicales et il est à noter qu'il a été conclu au taux le plus faible d'Occitanie.

Le Centre de gestion, le président, les administrateurs et l'ensemble des agents restent à votre écoute et continueront à mobiliser toutes leurs énergies pour répondre aux différentes difficultés et problématiques que vous pourriez rencontrer dans le quotidien de vos collectivités.

Jean NADAL
Président du Centre de gestion
des Hautes-Pyrénées



Budget

2 557 824 €

de dépenses de
fonctionnement

1 979 313 €

de recettes de
fonctionnement

964 660 €

de cotisations
obligatoires (0,6%),
additionnelles (0,3%),
et de contributions
pour les collectivités
non affiliées (0,06%)



Le Centre de gestion des Hautes-Pyrénées



382

collectivités et
établissements affiliés



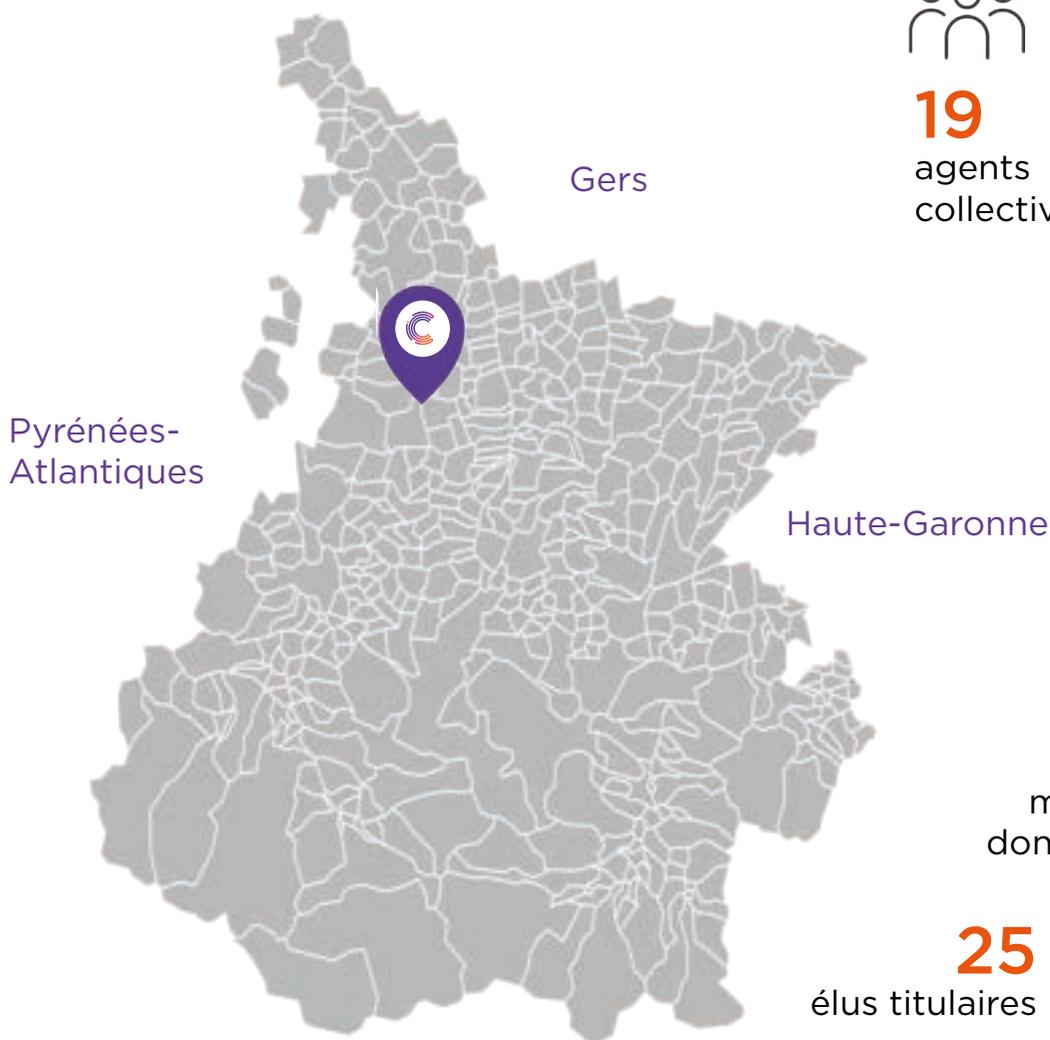
3

collectivités et
établissements
non affiliés



19

agents au service des
collectivités



10

membres du bureau
dont 4 vice-présidents

25

élus titulaires

25

élus suppléants

34

délibérations

4

conseils
d'administration



Pôle recrutement - mobilité

Gestion de l'emploi public

1 025 déclarations d'emplois (DCE-DVE)
535 offres d'emplois permanents
99 offres d'emplois temporaires

6 dossiers d'assistance au recrutement

7 participations à des événements pour la promotion de l'emploi public

Calcul des allocations de retour à l'emploi

14 dossiers actifs

1 nouvelle collectivité

35 études

Rapport social unique (RSU)

71 % de taux de retours

559 RSU renseignés

6 826 agents recensés

Concours et examens professionnels



2 opérations organisées pour la région Occitanie

7,5 journées d'épreuves

1 réunion d'information pour les lauréats

Evolution professionnelle

11 agents reconnus inaptes
6 agents bénéficiaires de la PPR
2 pour des collectivités affiliées

21 agents accompagnés sur un projet professionnel

Service public de l'emploi temporaire (SPET)

61 % d'adjoints techniques

31 % d'adjoints administratifs

93 agents mis à disposition, soit 28,11 ETP

72 collectivités adhérentes

828 bulletins de paie

Maintien dans l'emploi et handicap

66 agents orientés pour **62** études, répartis sur **30** collectivités, dont **51** diagnostics de compensation du handicap et **7** études ergonomiques, dans le cadre de la convention FIPHFP valable jusqu'au 31/12/2025.

Janvier

Accompagnement des collectivités adhérentes au contrat groupe PSC prévoyance

Publication du premier «*Parlons statut*», magazine mensuel sur la veille juridique

Mars

Conseil d'administration - 26/03

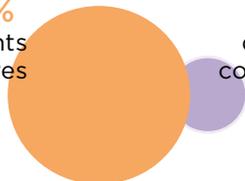
Développement de la prévention en communauté de communes



Pôle gestion des ressources humaines

Gestion des carrières

86 %
d'agents
titulaires



14 %
d'agents
contractuels

3 819 dossiers d'agents publics gérés

1 505 arrêtés d'avancements d'échelon
197 arrêtés d'avancements de grade
127 dossiers de promotion interne

Conseil statutaire

12
événements liés
à l'actualité
statutaires
180
présents

La médiation
Le dossier individuel
Le compte épargne temps
La discipline
Le RIFSEEP
L'annualisation

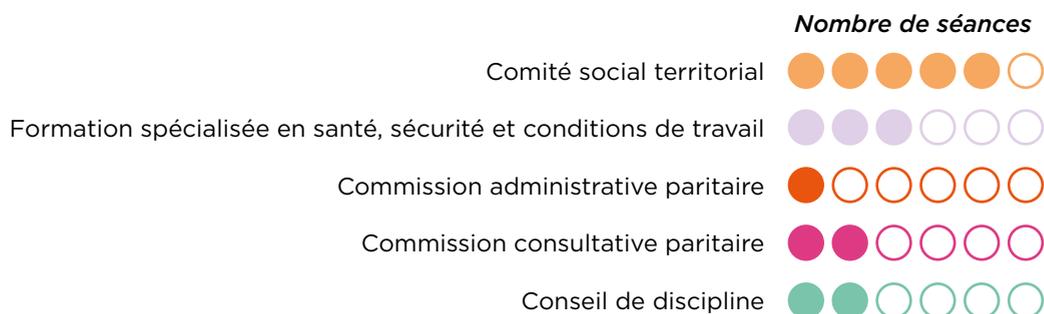
Retraite

112 demandes traitées
58 simulations
42 dossiers de pension
4 dossiers de pension d'invalidité
5 dossiers de retraite progressive
148 collectivités adhérentes

Instances paritaires



315
saisines des
instances paritaires



Protection des données personnelles

239 collectivités adhérentes
9 sessions de webinaires de sensibilisation

Archiviste itinérant

136 jours d'interventions pour 17 collectivités
746,89 mètres linéaires d'archives traitées

Juin

Conseil d'administration
- 25/06

Envoi de la première lettre
d'information mensuelle
du Centre de gestion

Septembre

Mise en oeuvre du
dispositif de promotion
interne dérogatoire
pour les secrétaires
généraux de mairie

Lancement
d'une enquête
départementale
à l'attention
des secrétaires
généraux de mairie



Pôle santé, conditions de travail

Instances médicales

Conseil médical restreint
(Comité médical)



277 saisines

La demande d'octroi de congé longue maladie représente 1/3 des saisines.

Conseil médical plénier
(Commission de réforme)



50 saisines

La saisine la plus fréquente est la demande de mise en retraite pour invalidité non imputable au service

Prévention des risques professionnels



2 visites de site, une après signalement et une dans le cadre de la F3SCT

1 réseau d'assistants de prévention (AP)

92 AP accompagnés

9 agents nouvellement en fonction

3 formations initiales obligatoire pour les nouveaux AP

L'assurance statutaire

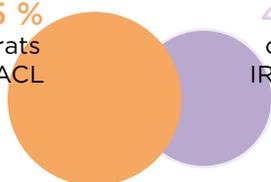
Le contrat groupe couvre les risques liés aux conséquences du risque de maladies, accidents, arrêts maternité/paternité, décès, etc.

231 collectivités adhérentes dont

14 collectivités de +30 agents

385 contrats souscrits

53,5 %
contrats
CNRACL



46,5 %
contrats
IRCANTEC

Accidentologie

141 accidents de service dont
62 % avec arrêt de travail

2 accidents de trajet

43,6 jours d'arrêt en moyenne



Protection sociale complémentaire

185 collectivités adhérentes

1 404 agents adhérents

1,51 % taux négocié et fixe pour 3 ans

Octobre

Conseil d'administration
- 01/10

Monsieur Jean NADAL
est élu Président du
Centre de gestion des
Hautes-Pyrénées

Désengagement de
l'ASMT, service de
médecine professionnelle,
vis-à-vis des agents
publics

Novembre

Conseil d'administration
- 26/11



Direction

Action sociale

3 426 titres restaurant distribués
10 830 € de participation prévoyance et santé
19 agents bénéficiaires du CNAS

Paie à façon

1 014 bulletins de paie et d'indemnités
5 € le bulletin
24 collectivité adhérentes

Médiation



37
refusées par
l'employeur

3 accords de médiation trouvés sur 4 processus

Référent déontologue, laïcité et protection des lanceurs d'alerte

Cette mission obligatoire est confiée à Monsieur Claude BEAUFILS, par convention avec le Centre de gestion de l'Ariège.

23 saisines du référent, pour avis sur du cumul d'activités, ou la prévention de conflits d'intérêts.

3 saisines d'agent pour acte de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes.

Publication du guide de l'agent en arrêt

Publication d'un modèle de charte ATSEM, travaillée avec les organisations syndicales et l'inspection académique

Perspectives

2025

En 2025 se mettront en place plusieurs actions définies dans le projet d'établissement (qui en compte plus de 70). Je choisis de citer par exemple la négociation d'un contrat groupe pour la mutuelle des agents, ainsi que la recherche active d'un médecin en santé au travail ; sans oublier une nouvelle aide pour les collectivités afin de les accompagner au mieux pour remplir l'enquête annuelle du RSU.

Mars

Recrutement médecin du travail pour ouverture du service au 1er janvier 2026

Lancement du réseau départemental des secrétaires généraux de mairie

Recrutement d'un gestionnaire de données RH

Avr

Réunions d'actualités statutaires délocalisées

Juin

Commission d'appel d'offres du CDG pour le choix du candidat au marché de santé et assurances statutaires

Journée « Rencontres sécurité »

Comité local du FIPHFP pour le renouvellement de la convention

Oct

Décembre

Signature d'une convention de partenariat entre le Centre de gestion, la DDFIP et le CNFPT

3ème édition du Salon de l'emploi public, organisé par le CLEP 65



Maison des collectivités territoriales
13 rue Emile Zola - 65600 Séméac

05 62 38 92 50 - cdg65@cdg65.fr

www.cdg65.fr